

Start date: 18/12/06

Web Publisher Category: Refugees

Text in red are comments for translators – please do not translate these, but leave (in English) in the translated document so the web team can easily identify parts of the document when creating the web page.

NB: Remove ALL the text in red when entering the documents into AIDOC (including this note)

[Action title]

Protégez les droits des migrants en Corée du Sud !

[Action extract]

En Corée du Sud, les migrants sont souvent victimes d'atteintes aux droits humains de la part d'employeurs sans scrupules ou du gouvernement. Agissez pour protéger les droits des migrants en Corée du Sud.

[Action text]

En Corée du Sud, les migrants sont souvent victimes d'atteintes aux droits humains de la part d'employeurs sans scrupules ou du gouvernement. Ils sont privés des droits du travail, de la liberté d'association, du droit de circuler librement, ainsi que du droit à la liberté et à la sécurité.

Les restrictions au droit de circuler librement

Selon la législation actuelle, les migrants ne peuvent changer de travail qu'avec la permission de leur employeur. Par ailleurs, les contrats de travail doivent être renouvelés chaque année.

De nombreux employeurs ont profité de ces restrictions pour exploiter les travailleurs migrants. Ils ne leur accordent aucune formation, les font travailler de longues heures dans des conditions médiocres, ne leur versent pas leurs salaires et confisquent leurs documents officiels, y compris les passeports et les permis de travail, afin de les empêcher de trouver un autre emploi.

En Corée, près d'un tiers des travailleurs migrants sont des femmes. Elles sont tout particulièrement exposées au risque d'exploitation, et notamment à la violence sexuelle.

Cette situation a contraint de nombreux migrants à travailler dans l'illégalité, ce qui leur fait courir le risque d'être arrêtés et expulsés du pays. Poussées à bout, certaines de ces personnes se sont suicidées.

Privés du droit de fonder un syndicat

Les travailleurs migrants se voient aussi systématiquement refuser le droit de fonder des syndicats. Ceux qui ont tenté de le faire ont été arrêtés et renvoyés de force vers leur pays d'origine. Pourtant, la Corée du Sud est partie aux pactes internationaux reconnaissant le droit à la liberté d'association.

Lire le rapport : République de Corée : Les travailleurs immigrés sont aussi des êtres humains.

AI Corée du Sud a lancé une pétition de soutien aux travailleurs migrants dans le pays, et participé à une manifestation pour promouvoir les droits de ces personnes, à Séoul, le dimanche 17 décembre.

[Call to action]

Aidez AI Corée du Sud. Demandez au gouvernement coréen de protéger et de respecter les droits humains de tous les travailleurs migrants.

[Sample letter]

Monsieur le Premier ministre,

À l'occasion de la Journée internationale des migrants 2006, je souhaiterais attirer votre attention sur les préoccupations d'Amnesty International concernant les droits des travailleurs immigrés en Corée du Sud.

Tout en reconnaissant que la Corée du Sud a cherché à améliorer leur situation, l'organisation constate encore des atteintes aux droits de ces personnes.

Je vous demande donc, ainsi qu'au gouvernement sud-coréen, de prendre les mesures suivantes :

- éliminer les restrictions au droit de circuler librement pour les travailleurs migrants, et fournir des mécanismes efficaces permettant de traiter les plaintes de ces derniers contre leurs employeurs ;
- promouvoir, pour ces personnes, la liberté d'association et le droit de fonder des syndicats ;
- ratifier et mettre en œuvre la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Convention des travailleurs migrants).

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

[Target contact details]

Prime Minister Han Myeong-Sook
Office of the Prime Minister
Central Government Complex
77-6 Sejong-no, Chongno-gu
Séoul, République de Corée
Adresse électronique : m-opm@opm.go.kr

[Case studies]

Jeong Yu-hong

[summary] Piégée par son travail... Elle s'est suicidée...

[main]

« Pourquoi ne me paient-ils pas pour mon travail ? Je ne peux pas retourner chez moi parce que je n'ai pas d'argent. J'ai décidé de me tuer car il n'y a pas d'autre solution. »

Cette note a été laissée par Jeong Yu-hong, une travailleuse immigrée de trente-quatre ans originaire de Chine qui était titulaire d'un permis de travail en règle en Corée du Sud. Après être restée pendant quatre ans dans une usine de broderie, en équipe de nuit avec une durée de travail quotidienne de treize heures, elle a essayé de trouver un autre emploi.

Mais son employeur et l'organisme public d'aide à la recherche d'emploi ont refusé de la laisser changer de travail. Son patron a soutenu que le non-versement du salaire depuis moins de trois mois ne constituait pas une raison suffisante pour vouloir partir.

Jeong Yu-hong a quitté son travail et, après s'être rendue une fois de plus au centre d'aide à l'emploi, elle s'est jetée sous un train en avril 2004.

Samar Thapa

[summary] Expulsé en raison de son activité syndicale

[main]

Samar Thapa, un Népalais, dirigeait la branche « Migrants » de l'Equality Trade Union, un syndicat.

En février 2004, il a été arrêté lors d'un sit-in à la cathédrale Myeongdong de Séoul.

Au moment de son arrestation, des enquêtes avaient été ouvertes sur les plaintes qu'il avait déposées auprès de la Commission des droits humains de Corée. Celles-ci concernaient des atteintes aux droits des travailleurs migrants.

Aucun autre travailleur migrant n'a été arrêté au cours de cette manifestation. Les policiers n'avaient pas de mandat et ne se sont pas identifiés.

Samar Thapa a été envoyé au centre de détention de Yeonsu. Il a été détenu là-bas jusqu'en avril 2004 puis, sans aucun préavis, a été expulsé. Il a été arrêté dès son arrivée au Népal car il ne disposait d'aucun document pour prouver son identité.

[box]

Pour en savoir plus sur la Convention des travailleurs migrants [\[link to Migrants primer page\]](#)

[Image captions and copyright]

à suivre...